
Présidence : Albanie**1257^e SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL**1. Date : jeudi 30 janvier 2020Ouverture : 10 h 05
Suspension : 13 heures
Reprise : 15 h 05
Clôture : 17 h 252. Président : Ambassadeur I. Hasani3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :Point 1 de l'ordre du jour : **ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DES
MINISTRES DU CONSEIL DE L'EUROPE,
S. E. M. DAVID ZALKALIANI**

Président, Président du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe (PC.DEL/70/20 OSCE+), Croatie-Union européenne (l'Albanie, la Macédoine du Nord et le Monténégro, pays candidats ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre, la Géorgie, la Moldavie et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/103/20), Fédération de Russie (PC.DEL/73/20), Azerbaïdjan (PC.DEL/81/20 OSCE+), Turquie, États-Unis d'Amérique (PC.DEL/89/20), Suisse (PC.DEL/96/20 OSCE+), Ukraine (PC.DEL/83/20), Arménie (PC.DEL/90/20), Bosnie-Herzégovine (PC.DEL/93/20 OSCE+)

Point 2 de l'ordre du jour : **CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE
INTERNATIONALE DU SOUVENIR DE
L'HOLOCAUSTE**

Président, Ambassadeur G. Santer (Président de l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste) (PC.DEL/72/20 OSCE+), Croatie-Union européenne, (l'Albanie, la Macédoine du Nord, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et

d'association et pays candidat potentiel ; l'Islande et le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre, la Géorgie, la Moldavie et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/104/20), Azerbaïdjan (PC.DEL/82/20 OSCE+), Fédération de Russie (PC.DEL/75/20), Israël (partenaire pour la coopération), Turquie (PC.DEL/106/20 OSCE+), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/88/20), Canada, Suisse (PC.DEL/102/20 OSCE+), Kazakhstan, Biélorussie (PC.DEL/85/20 OSCE+), Norvège (PC.DEL/108/20), Saint-Siège (PC.DEL/76/20 OSCE+), Ukraine (PC.DEL/84/20), Lettonie (PC.DEL/87/20 OSCE+), Suède, Grèce (PC.DEL/107/20 OSCE+), Chypre (PC.DEL/80/20 OSCE+), Macédoine du Nord (PC.DEL/99/20 OSCE+), Arménie (PC.DEL/91/20), Bosnie-Herzégovine (PC.DEL/94/20 OSCE+), Pologne, Portugal, Royaume-Uni (PC.DEL/78/20 OSCE+), Lituanie (PC.DEL/98/20 OSCE+), Italie (PC.DEL/77/20 OSCE+), Serbie, Assemblée parlementaire de l'OSCE

Point 3 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

Président

- a) *Agression en cours contre l'Ukraine et occupation illégale de la Crimée par la Russie* : Ukraine (PC.DEL/86/20), Croatie-Union européenne (l'Albanie, la Macédoine du Nord et le Monténégro, pays candidats ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie et la Moldavie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/105/20), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/92/20), Turquie, Canada, Suisse (PC.DEL/95/20 OSCE+)
- b) *Situation en Ukraine et nécessité de mettre en œuvre les accords de Minsk* : Fédération de Russie (PC.DEL/79/20), Ukraine

Point 4 de l'ordre du jour : RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DE LA PRÉSIDENTE EN EXERCICE

- a) *Visite effectuée par le Président en exercice au siège de l'OTAN à Bruxelles le 29 janvier 2020* : Président
- b) *Visite effectuée en Moldavie du 21 au 23 janvier 2020 par le Représentant spécial du Président en exercice de l'OSCE pour le processus de règlement transnistrien* : Président
- c) *Visite en cours à Genève du Représentant spécial du Président en exercice de l'OSCE pour le conflit dont la Conférence de Minsk de l'OSCE est saisie* : Président
- d) *Conférence sur la lutte contre l'antisémitisme dans la région de l'OSCE prévue à Bratislava les 4 et 5 février 2020* : Président

Point 5 de l'ordre du jour : RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

- a) *Annonce de la distribution d'un rapport écrit du Secrétaire général : Coordonnateur par intérim des activités de lutte contre les menaces transnationales (SEC.GAL/17/20 OSCE+)*
- b) *Exposé fait par le Secrétaire général durant le Dialogue de sécurité qui a été consacré au vingtième anniversaire du Sommet d'Istanbul de l'OSCE à la 939^e séance plénière du Forum pour la coopération en matière de sécurité, le 29 janvier 2020 : Coordonnateur par intérim des activités de lutte contre les menaces transnationales (SEC.GAL/17/20 OSCE+)*
- c) *Participation du Secrétaire général à la commémoration, le 27 janvier 2020, du soixante-quinzième anniversaire de la libération du camp de concentration et d'extermination nazi allemand d'Auschwitz : Coordonnateur par intérim des activités de lutte contre les menaces transnationales (SEC.GAL/17/20 OSCE+)*
- d) *Publication d'une étude de l'OSCE intitulée « Implementing the Women, Peace and Security Agenda in the OSCE Region » : Coordonnateur par intérim des activités de lutte contre les menaces transnationales (SEC.GAL/17/20 OSCE+)*

Point 6 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Conférence régionale conjointe de haut niveau intitulée « Combattants terroristes étrangers : faire face aux défis actuels », prévue à Vienne les 11 et 12 février 2020 : Suisse (PC.DEL/97/20 OSCE+), Président*
- b) *Discours sur l'état de la nation prononcé par le Président ouzbek le 24 janvier 2020 : Ouzbékistan (PC.DEL/100/20 OSCE+)*
- c) *Questions de protocole : États-Unis d'Amérique, Président*

4. Prochaine séance :

Jeudi 6 février 2020 à 10 heures, Neuer Saal